

ENGAGEMENT SUR LA DIVERSITE

VINCI Environnement possède un savoir-faire et des compétences dans le secteur de la conception-construction d'unités de traitement des déchets et de traitement d'eau. Pour son développement, notre Société s'appuie sur les compétences de ses collaborateurs et sur des valeurs de partage, de professionnalisme et d'innovation.

En cohérence avec la politique d'égalité des chances mise en place au sein du Groupe VINCI, VINCI Environnement s'engage à lutter contre toute forme de discrimination dont pourrait être victime un candidat à un emploi ou un salarié et s'engage à promouvoir la Diversité auprès de ses collaborateurs mais aussi de ses partenaires.

La Société veille à ce que la contribution de chacun à la réussite de l'entreprise puisse intervenir dans des conditions de travail respectant l'identité de tous.

La promotion de la Diversité au sein de VINCI Environnement est non seulement nécessaire pour multiplier ses perspectives de développement mais elle est aussi évidente compte tenu de son attachement à l'émergence et au développement des talents individuels.

Notre Société a conscience que son ouverture à des profils de collaborateurs différents notamment en terme d'âge, de sexe, d'origine, de handicaps est un gage de réussite pour l'obtention et la réalisation de ses contrats, ainsi que pour l'harmonie des collaborateurs au sein de l'entreprise.

Pour favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs, la Société s'appuie sur les entretiens individuels, moments d'échanges entre un salarié et son responsable, sur son référentiel de compétences qui permet d'identifier et d'évaluer les compétences de chacun et sur un plan de formation volontariste.

Les retours d'expérience et la transversalité entre les équipes permettent aussi de croiser les compétences et de mettre en valeur la Diversité des profils pour augmenter le savoir-faire de l'entreprise.

VINCI Environnement reconnaît aussi que les mesures tendant à favoriser l'équilibre de la vie privée avec la vie professionnelle peuvent accroître l'efficacité de chacun dans ses missions et solidifier la Diversité.

La Direction engage ses Managers à respecter la Diversité lors des phases de recrutement, d'évaluation, de promotion, de détermination des rémunérations et dans la relation quotidienne avec leurs équipes.

La Direction engage chacun de ses collaborateurs quelle que soit sa fonction à respecter les différences et à ne pas commettre de discrimination à l'encontre de quiconque, collaborateur, personnel intérimaire, prestataire, sous-traitant, stagiaire ou partenaire économique.

La Direction s'engage évidemment elle-même sur ces valeurs et met en place un plan d'actions sur la Diversité.

